

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mars 2016

Convocations du 17 mars 2016

PRESENTS : MM et Mmes GILOT Bernard – CHARLON Emmanuel – DEROUX Jean-Marc – GOUGRY Anne-Marie – GUILLOT Michel – JUNCHAT François – LEFIEUX Isabelle – CHICON Slajdana – POIRIER Pascal – POITOU Arnaud – ROSIER Marie-Evelyne – SCHMITT Jacques – SEDE Samerha

Absent excusé : M. PERRET Georges

Secrétaire de séance : M. GUILLOT Michel

La séance est ouverte à 18h30.

En préambule aux délibérations du conseil municipal, le Maire rappelle aux membres présents que la commission des finances, élargie à l'ensemble des élus, a tenu une réunion préparatoire samedi 19 mars 2016.

◆ Approbation des comptes administratifs 2015

En préalable, le Maire précise que les comptes administratifs ont été soumis à la validation du percepteur. Après lecture des chiffres des comptes administratifs par M. Guillot, le Conseil Municipal les accepte à l'unanimité.

◆ Vote des budgets primitifs 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition communaux à leur valeur actuelle :

- Taxe d'habitation ► 14,29 %
- Taxe foncière (bâti) ► 8,19 %
- Taxe foncière (non bâti) ► 30,91 %
- Cotation Foncière des Entreprises ► 19,75 %

Les cinq budgets sont ensuite présentés par le Maire.

Après délibération, ils sont validés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Ils sont présentés de manière synthétique ci-dessous.

1. Budget annexe : Caisse des écoles

| Section | | dépenses | recettes |
|---------------------|-----------------------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | Report | - | 385 € |
| | Crédits votés | 385 € | - |
| | Total fonctionnement | 385 € | 385 € |
| Budget total | | 385 € | 385 € |

2. Budget annexe : CCAS – Caisse Communale d'Action Sociale

| Section | | dépenses | recettes |
|---------------------|-----------------------------|----------------|----------------|
| Fonctionnement | Report | - | 464 € |
| | Crédits votés | 2 572 € | 2 108 € |
| | Total fonctionnement | 2 572 € | 2 572 € |
| Budget total | | 2 572 € | 2 572 € |

3. Budget annexe : service de l'assainissement

| Section | | dépenses | recettes |
|---------------------|------------------------------|-----------------|-----------------|
| Exploitation | Report | - | 6 850 € |
| | Crédits votés | 15 068 € | 8 218 € |
| | Total exploitation | 15 068 € | 15 068 € |
| Investissements | Crédits votés | 8 151 € | 20 957 € |
| | Restes à réaliser | 33 996 € | 11 000 € |
| | Soldes d'exécution | 0 € | 10 190 € |
| | Total investissements | 42 147 € | 42 147 € |
| Budget total | | 67 215 € | 67 215 € |

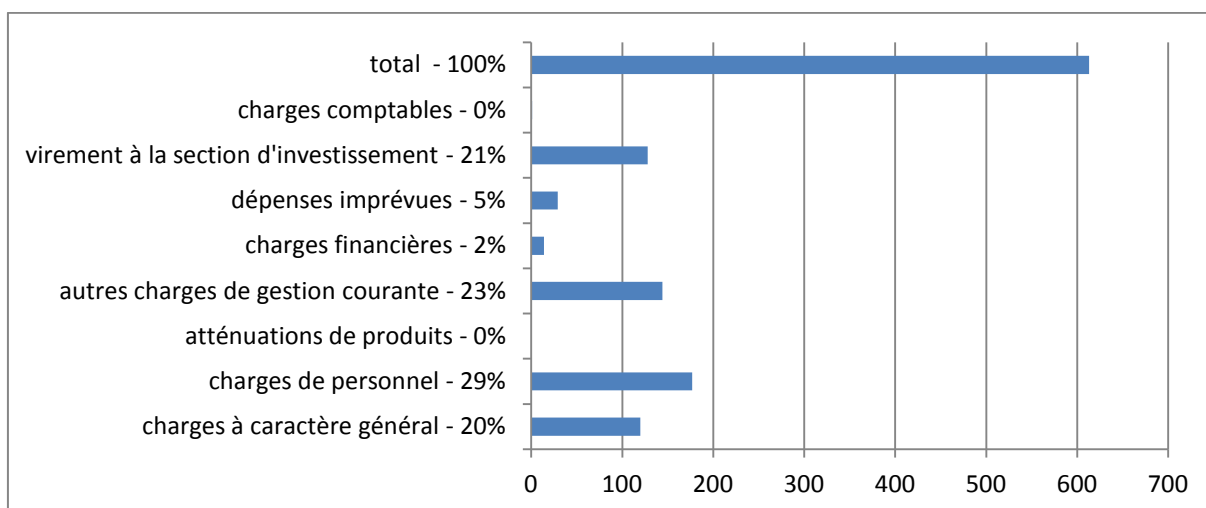
4. **Budget annexe : service des eaux**

| Section | | dépenses | recettes |
|---------------------|------------------------------|-----------------|-----------------|
| Exploitation | Report | - | 14 368 € |
| | Crédits votés | 54 616 € | 40 248 € |
| | Total exploitation | 54 616 € | 54 616 € |
| Investissements | Crédits votés | 4 931 € | 4 373 € |
| | Restes à réaliser | 24 308 € | 0 € |
| | Soldes d'exécution | - | 24 866 € |
| | Total investissements | 29 239 € | 29 239 € |
| Budget total | | 83 855 € | 83 855 € |

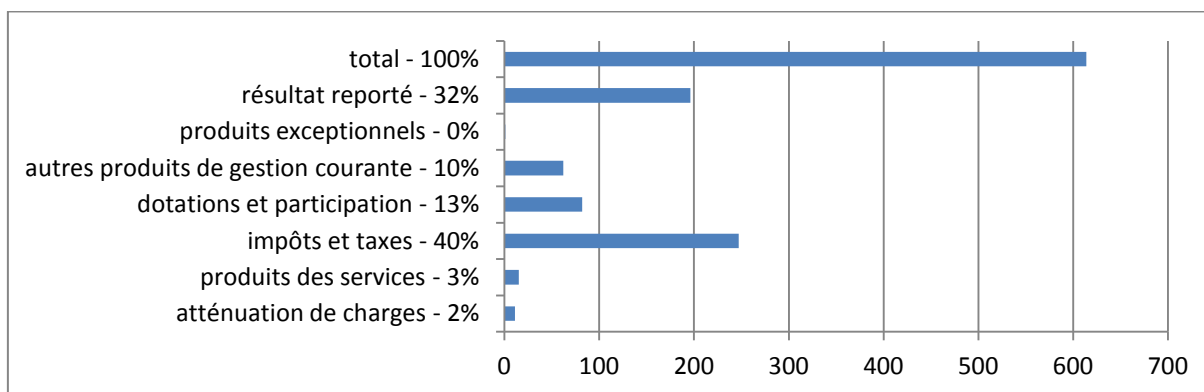
5. **Budget communal de Mesves-sur-Loire :**

| Section | | dépenses | recettes |
|---------------------|------------------------------|------------------|------------------|
| Fonctionnement | Report | | 195 696 € |
| | Crédits votés | 613 497 € | 417 801 € |
| | Total fonctionnement | 613 497 € | 613 497 € |
| Investissements | Crédits votés | 140 186 € | 191 270 € |
| | Restes à réaliser | 147 763 € | 22 792 € |
| | Soldes d'exécution | - | 73 887 € |
| | Total investissements | 287 949 € | 287 949 € |
| Budget total | | 953 346 € | 953 346 € |

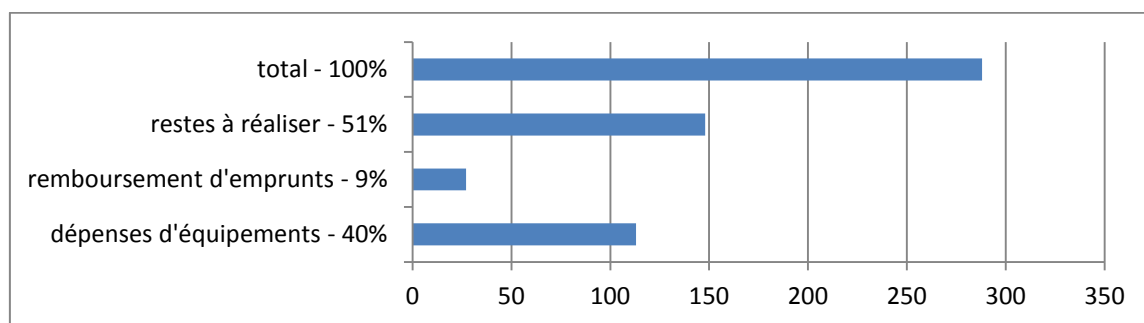
5.1 Section de Fonctionnement : répartition des dépenses par nature (en k€)



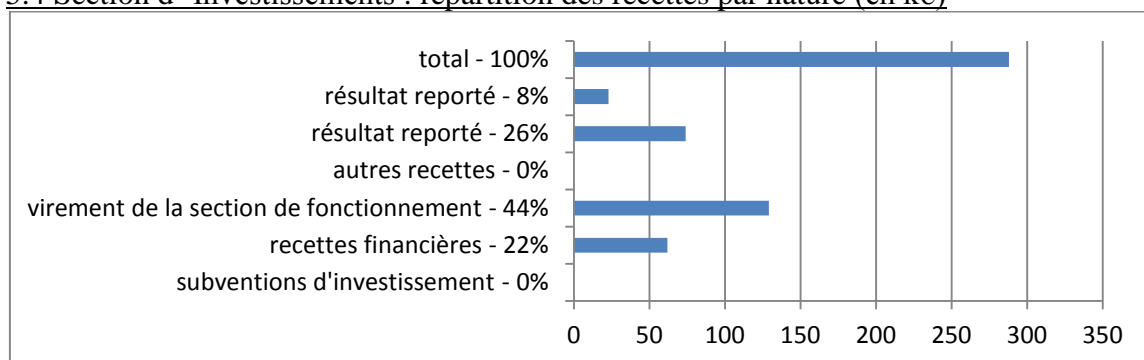
5.2 Section de Fonctionnement : répartition des recettes par nature (en k€)



5.3 Section d' Investissements : répartition des dépenses par nature (en k€)



5.4 Section d' Investissements : répartition des recettes par nature (en k€)



◆ Révision des tarifs pour l'année 2016, applicable au 01/04/2016

• **Broyage** 43.00 € / heure

• **Salle des Fêtes : location**

- Habitant de la Commune 130,00 €
- Habitant hors commune 190,00 €
- Vin d'Honneur 70,00 €
- Chauffage 45,00 €
- Prêt vaisselle 30,00 €

• **Prêt remorque** 30,00 €

• **Eau**

- le m³ 0,97 €
- location du compteur 20,00 €
- branchement neuf 800,00 €
- le mètre supplémentaire 45,00 €
- main d'œuvre / heure 25,00 €

• **Assainissement** 0,50 € / m³

• **Concession cimetière** 100,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité pour ces nouveaux tarifs 2016.

◆ Demandes de subventions pour travaux

❖ **PMR école** : les travaux d'accessibilité aux « Personnes à Mobilité Réduite » pour l'école sont inscrits au budget (13 000 euros) et peuvent bénéficier de subventions (DETR et Etat chacun pour 40% du montant hors taxe, soit 3840 euros); après explications et délibération, le Conseil Municipal donne mandat à l'unanimité au Maire pour établir et adresser les demandes de subventions adéquates.

❖ **PMR salle des fêtes** : les travaux d'accessibilité aux « Personnes à Mobilité Réduite » pour la salle des fêtes sont inscrits au budget (16 500 euros) et peuvent bénéficier de subventions (DETR et Etat chacun pour 40% du montant hors taxe, soit 4949 euros) et peuvent bénéficier de subventions publiques ; après explications et délibération, le Conseil Municipal donne mandat à l'unanimité au Maire pour établir et adresser les demandes de subventions adéquates.

◆ Régies de recettes

❖ **Photocopie** : le Maire propose la suppression de la régie « photocopie », pour laquelle les sommes recueillies sont très faibles, et il y a nécessité de faire imprimer des tickets dont le coût serait conséquent. Après échange et délibération, le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

❖ **Bibliothèque** : le Maire propose la suppression de la régie « bibliothèque », en sommeil depuis longtemps. Après échange et délibération, le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité. Dorénavant l'emprunt d'ouvrages sera gratuit et se tiendra à la nouvelle salle de réunion (proche de l'Agence Postale Communale).

❖ **Camping** : le Maire propose la suppression de la régie « camping », également en sommeil depuis longtemps. Après échange et délibération, le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

◆ Questions diverses

❖ **Admissions en non-valeur** : après explications et délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité les admissions en non-valeur suivantes (impayés 2015 de la supérette) :

- service d'eau : montant 262.36 euros,
- service assainissement : montant de 92.80 euros,
- budget communal : montant de 1080.90 euros.

❖ **Suppression du poste de « secrétaire de mairie »** : le départ en retraite de G. Naud amène à supprimer son poste, celui de G. Le Reste ayant été créé par délibération lors du précédent Conseil Municipal (en date du 22 mai 2015). Après échange et délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la suppression du poste de « secrétaire de mairie ».

❖ **Ajustement de l'enveloppe d' I.A.T.** : le Maire propose d'ajuster l'enveloppe de l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) pour un montant annuel de 3594,24 euros suite à l'arrivée de G. Le Reste. Après échange et délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition.

❖ **Station d'épuration** : suite à l'appel d'offres, l'étude a été confiée au cabinet SPEE ; une première réunion aura lieu le 31/03/2016.

❖ **Fusion des communautés de communes** : dans le cadre de l'étude concernant cette fusion, les délégués communautaires (CC Loire & Vignoble - CC Loire & Nohain – CC En Donziais) ont assisté le 24 mars à un séminaire axé sur les thèmes suivants : gouvernance – enjeux sociaux et de santé – enjeux infrastructures – enjeux économiques et touristiques.

❖ **Permanence** : l'association Trajectoires (dont la mission concerne la réinsertion des personnes en difficulté) tiendra une permanence à Mesves une fois par mois (dates non connues à ce jour).

En conclusion, le Maire, au nom de l'équipe municipale, remercie chaleureusement Geneviève NAUD pour ses trente-sept années de bons et loyaux services pour la commune de Mesves-sur-Loire, et lui souhaite une longue et agréable retraite bien méritée.

Fin de séance : 21h30.